



Règlement

Le règlement de la Specimens Carp Cup vise à favoriser une pêche de qualité en respect total de l'éthique carliste : respect des Hommes (compétiteurs, organisateurs et spectateurs) respect du poisson, et de la nature.

La SCC est nouveau type de compétition où le poids du poisson n'est pas le seul critère : la beauté du poisson, du site et la créativité du pêcheur seront également mis en avant. « *Look for scales not only for scale...* » (admirez les écailles et pas uniquement le peson)

Nous permettons à **la communauté carliste** et notamment les pêcheurs qui ne peuvent pas être sur place de participer. On crée de l'interaction par un large partage via les réseaux sociaux : toutes les pesées, notamment, seront retransmises en Live. Et tous ceux qui le souhaitent pourront « voter », chacun deviendra acteur, sera membre du plus large jury pour déterminer les vainqueurs. C'est nouveau, c'est la Specimens Carp Cup, pour partager le moment et les émotions le plus largement possible.

Comment fonctionne cette « double quête » : la Belle et de la Bête ?

- La Bête : prendre 2 gros poissons

Les participants sont engagés dans une double quête : les 2 plus gros poissons... et la quête de l'émotion avec des images de carpe et sujet libre. Sur la première quête « la bête » c'est le peson qui décide : le vainqueur est désigné au cumul de ses 2 plus gros poissons.

- La Belle : prendre de jolis poissons et de belles photos

Sur cette deuxième quête ce sont les pêcheurs qui votent sur Facebook et déterminent le vainqueur au cumul des LIKE sur les photos. Nous publions pour chaque équipe deux photos par jour avec **au minimum** un poisson. Celui qui ne prend pas un poisson ne peut pas publier de photo sur la journée. Vous ne pouvez pas vous « contenter » de faire des photos : il faut bien pêcher et prendre des poissons. En prenant 5 poissons on est assuré de pouvoir poster sur les 5 jours...

Nous ne sommes pas dans un simple concours photo : il faut prendre des poissons régulièrement. Le décompte des likes se cumule sur la semaine (au total des jours de participation). C'est la communauté carpiste qui décide en venant voter sur notre page Facebook Specimens Carp Cup.

Ex : si vous prenez 5 poissons sur la semaine vous pouvez publier 5 photos de poissons et 5 photos de sujet libre (poisson, paysage, humour, action de pêche, nature, etc.)... soit un total de 10 photos. Vous ne prenez que 2 poissons ? Vous ne pouvez partager et proposer au vote que 4 photos au total (2 poissons + 2 sujets libres). Dès que vous prenez un poisson vous ouvrez votre compteur à like... le plus tôt est le mieux (le compteur n'est relevé et clos qu'une heure avant la fin de l'épreuve).

Les règles qui suivent donnent les grandes lignes mais les organisateurs se réservent le droit de les aménager en fonction des situations en concertation avec les compétiteurs concernés. Le non respect d'un point du règlement donne lieu à des sanctions graduelles : avertissement simple donnant lieu à un "carton jaune" puis "décompte du plus gros poisson" au second avertissement et enfin, au troisième avertissement, "carton rouge" donnant lieu à l'exclusion de l'équipe. La qualité de la pêche de chacun passe par une certaine souplesse et un respect des règles ; les organisateurs veilleront à cet équilibre en bonne intelligence avec les compétiteurs. Comme nous, conservez les 3 maîtres mots de l'épreuve à l'esprit : sportivité, convivialité et plaisir.

1 - Pêche par équipe de deux pêcheurs ou pêche seul pendant 120 heures en non stop, maximum 2 lignes par pêcheur soit 4 lignes pêchantes simultanément dans l'eau par équipe (un hameçon simple par ligne). Le pêcheur seul pêche également à 4 cannes (maximum). La réglementation en vigueur sur le site est applicable aussi il est nécessaire de se mettre en conformité au niveau des droits de pêche (vérifiez que votre carte de pêche vous permet de pêcher dans Les Landes). Chaque équipe, appelée par tirage au sort, choisit son poste parmi les postes encore disponibles sur la carte. Vous pouvez changer de poste 2 fois dans la semaine. Pour préserver la tranquillité du site, et des autres pêcheurs, les "déménagements" ne pourront s'opérer que de 10 heures à 14 heures. Lors des déplacements, vous veillerez à ne pas violer la zone de pêche des pêcheurs en place : passez au large en laissant au moins 50 mètres avec les repères matérialisant la zone de pêche.

2 – Les 2 plus gros poissons de chaque équipe sont retenus et déterminent son classement dans la catégorie « La Belle ». La victoire dans cette catégorie revient à l'équipe qui obtient le poids total le plus élevé en 2

poissons. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le plus gros poisson capturé. Est déclaré vainqueur de la catégorie « La Bête » l'équipe qui, au cumul de ses 3 plus gros poissons obtient le poids total le plus élevé. Le quota des 2 poissons atteint, les poissons plus petits ne sont plus pesés, ni comptabilisés. Ils peuvent vous permettre de concourir dans la catégorie « La Belle ».

Dans la catégorie « La Belle » les compétiteurs fournissent aux organisateurs leurs propres photos qui sont soumises (par les organisateurs) au vote sur la page Facebook Specimens Carp Cup. Chaque prise de poisson permet de soumettre au vote : la photo du poisson + une photo de sujet libre. Si vous prenez 2 poissons vous pouvez proposer, sur la semaine, 4 photos au total. Si vous prenez 3 poissons vous pouvez proposer 6 photos au total. Le maximum de photos proposées au vote est de 10 par équipe (il faut pour cela capturer 5 carpes). Une heure avant la fin de l'épreuve nous faisons un décompte des like : le cumul de like de toutes les photos que nous avons publié sur notre page Facebook détermine votre score « La Belle ». L'équipe qui cumule le plus grand nombre de like à ce moment là est déclarée vainqueur de la catégorie « La Belle ».

Il est possible de gagner les 2 catégories en cumulant des 2 plus gros poissons et le plus grand nombre de like.

3 – Les bateaux radio commandés sont autorisés tant pour sonder, amorcer que déposer des lignes. Vous veillerez à respecter les autres usagers du plan d'eau et les avirons en particuliers.

4 - Les lignes sont tendues uniquement depuis l'intérieur d'un ring de pêche "imaginaire" n'excédant jamais 10 mètres de long sauf mention particulière des organisateurs. Sauf cas particuliers (pêche de sa propre bordure par exemple) il est interdit de tirer des lignes trop en biais ; l'appréciation sera laissée aux commissaires. Si vos lignes gênent une équipe concurrente lors d'une prise, il est vivement recommandé de les enlever, FAIR PLAY oblige. Les coups pourront être balisés à l'aide de quatre repères (maximum) lumineux ou non (et récupérés en fin de pêche). Si vous faites face à une équipe la masse d'eau se partage entre les deux équipes à équidistance de chaque berge. La première équipe en place est toujours prioritaire et celle qui arrive ensuite doit se cantonner à la masse d'eau restante.

5 - Les lignes peuvent être tendues en bateau avec une limite maximum qui sera précisée suivant les postes avant le début de la compétition. Le lac de Mimizan est ouvert aux activités nautiques et notamment à l'aviron. Nous vous demandons de vous montrer respectueux et courtois avec ces sportifs et leurs entraîneurs. L'emploi de back lead est vivement conseillé pour ne pas perturber la navigation d'autant que le lac est globalement peu profond.

L'entrée dans l'eau est autorisée à hauteur de waders (avec gilet de sauvetage) uniquement pour lancer, amorcer, épuiser le poisson et accéder au bateau. Certains postes de la conche du Serbiat se pêchent confortablement avec le rod pod dans l'eau.

6 - Interdiction de se faire aider par une personne étrangère à l'équipe, à l'exception de la mise à l'épuisette d'un poisson qui pourra être faite uniquement par un participant à l'épreuve en cas d'absence de l'équipier.

7 - Pour éviter les casses abusives et répétées, les nylons inférieurs à 30 centièmes (diamètre réel) sont prohibés. Le montage au ZIG est autorisé. Le montage doit permettre en cas de casse de libérer le plomb du bas de ligne.

8 - La pesée aura lieu dans les plus brefs délais durant la journée (de 7 heures à 21 heures). Les prises nocturnes seront conservées momentanément dans un sac à carpe ou cage de toile (1 poisson par sac). Les sacs à carpes et matelas de réception sont obligatoires. Humidification indispensable du tapis de réception et du sac avant d'y déposer un poisson. Seules les carpes (miroir, communes, cuirs, koïs) compteront pour la pesée. Chaque prise doit être signalée immédiatement aux organisateurs pour limiter son séjour en sac. Dans tous les cas, le commissaire procède à la pesée ou note l'heure de capture. Dans la mesure du possible toutes les pesées seront retransmises en LIVE sur la page Facebook Specimens Carp Cup.

9 - Toutes les carpes capturées devront être manipulées exclusivement par un pêcheur de l'équipe ayant capturé le poisson : sortie de la carpe du sac, mise en place pour la pesée et remise à l'eau. Tout poisson pesé sera remis à l'eau vivant ; toute carpe morte ou gravement blessée du fait de la négligence d'un concurrent exclura son équipe du classement (selon appréciation du commissaire). Les carpes capturées devront être décrochées, manipulées avec beaucoup de précautions et relâchées dans les plus brefs délais.

10 - Les quantités d'amorçage et sa nature sont libres. La pêche et l'amorçage sont néanmoins strictement interdits hors des heures officielles de l'épreuve. Le sondage et l'amorçage sont autorisés dès lors que vous avez choisi votre poste. Seul l'amorçage lourd du bord (boules de farines ou d'argile, bait rocket) est interdit de 20 heures à 8 heures. Les esches animales (à l'exclusion des vifs, poissons morts et batraciens) sont autorisées en amorçage comme en eschage dans le respect de la réglementation générale pêche.

11 - Tout poisson ferré avant le signal de fin d'épreuve sera comptabilisé, à condition d'être mis au sec dans les 30 minutes qui suivent ce signal.

12 - Des tentes de pêche de couleur neutre (abri, bivvy ou parapluie) sont tolérés en cas de mauvais temps sur les emplacements de pêche pour le respect du site. Certains postes étant « sauvages » prévoir des abris peu encombrants.

13 - Tout poste non nettoyé à l'issue de la compétition donnera lieu à des pénalités. Les sanitaires (WC et douches) sont à votre disposition en différents points (indiqués par les commissaires), merci de les utiliser. Il est strictement interdit d'abattre des arbres ou d'abîmer la végétation sous peine de pénalités voire de disqualification. Un nettoyage du site est le bienvenu, des sacs poubelle seront mis à votre disposition.

14 - Interdiction d'éclairer l'eau à l'aide de lampes ou de phares. Seule la lampe frontale est autorisée mais durant un très bref laps de temps. Cependant un éclairage discret est autorisé sous la tente de pêche. Tous feux de camps sont strictement interdits. Interdiction formelle de faire du bruit sur les berges durant l'épreuve (radio, télévision, groupes électrogènes, etc.). Les chiens doivent être attachés pendant l'épreuve et ne pas gêner les autres concurrents ni les spectateurs. La circulation des véhicules est limitée et soumise à autorisation des commissaires.

15 - Tout état d'ébriété entraînera l'éviction immédiate de l'équipe par les organisateurs.

16 - Les participants devront conserver une attitude courtoise à l'égard des médias, des plaisanciers (tous usagers du lac), des spectateurs (avant, pendant et après l'épreuve) et des propriétaires riverains.

17 - Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident, de bris, ou de vol de matériel pendant la durée de l'épreuve. Ils se réservent le droit d'utiliser l'image des participants sur tous supports (photo, vidéo, etc.) et tous canaux de diffusion (notamment le web).

18 - Un bateau est utilisable pour accéder aux postes, sonder, amorcer, tendre des lignes et combattre un poisson. C'est une option laissée aux compétiteurs, libre de l'utiliser ou pas, sous son entière responsabilité. Ce "privilège" implique un respect strict des mesures suivantes, sous peine d'interdiction du bateau pour les contrevenants :

- coques dures ou pneumatiques (avec minimum deux chambres d'air distinctes) à l'exclusion des bateaux de plage type Fish Hunter. Les organisateurs se réservent le droit d'interdire un bateau mettant en péril la sécurité de ses occupants.
- moteurs électriques conseillés (thermiques autorisés) uniquement, pour se déplacer, sonder, amorcer, combattre, etc.

- les avirons et voiliers sont toujours prioritaires, veillez à ne pas leur couper la route
- les concurrents s'engagent à respecter la réglementation générale de navigation.
- obligation d'utiliser en toutes circonstances un gilet de sauvetage (fermé) dès que vous montez sur le bateau : déplacement, sondage, amorçage, combat, etc. Selon les règles de navigation en vigueur votre bateau doit être équipé d'une écope, d'une corne de brume et d'un sifflet.
- La vitesse de navigation est limitée à 5 km/h
- en cas de conditions météo extrêmes les organisateurs se réservent le droit de suspendre momentanément l'emploi du bateau (l'information sera communiquée à tous les commissaires). En cas d'orage la manifestation serait momentanément suspendue et les cannes posées à plat sur le sol.
- pêche depuis le bateau interdite (cannes sur la berge ou dans l'eau)
- vous utilisez vos bateaux sous votre propre responsabilité et celle des organisateurs ne saurait en aucun cas être engagée en cas d'accidents

19 - Chaque équipe sera encadrée par différents commissaires regroupés sur un PC, par secteur. Ils veillent à ce que tout se passe bien et que la cohabitation entre les équipes soit harmonieuse (notamment lors de changement de poste). Ils sont garants du respect du règlement et effectuent les pesées. Ils sont tous incorruptibles et certains sont même gendarmes ou militaires... restez courtois mais ne tentez rien qui puisse ressembler de près ou de loin à de la corruption.

20 - Le fait de participer à la Specimens Carp Cup, implique l'acceptation et le respect total du règlement. Le paiement de l'inscription vaut engagement et validation du règlement de pêche. Ce règlement peut subir de légères modifications de dernière minute (ces modifications doivent être signalées au plus tard lors du tirage au sort). En cas de litige les commissaires feront appel au comité d'organisation pour trancher, son verdict sera irrévocable et sans appel. Les réclamations ne pourront être portées que pendant la durée de l'épreuve (et en aucun cas à l'issue). Les commissaires et l'encadrement sont incorruptibles : tenter de les "acheter" d'une manière ou d'une autre vous exposerait à une exclusion immédiate (notifiée et justifiée publiquement). Les questions relatives au présent règlement devront être posées avant l'épreuve et au plus tard lors du tirage au sort.